

DÉLÉGUÉS COMMUNAUX DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

- Comité territorial de l'Énergie « pays du Gois » :

Le SyDEV est administré par un organe délibérant, le Comité Syndical, dont les membres sont élus par des collèges électoraux, dénommés Comités Territoriaux de l'Énergie (CTE) , constitués de délégués de communes adhérentes et des délégués des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre adhérents. Les délégués des Communes doivent être réunis au sein des Comités Territoriaux de l'Énergie (CTE).

Sont élus :

- 2 Titulaires : GAGNEUX Jean-Yves, GUITTONNEAU Joël
- 2 Suppléants : ROLLAND Yann, BARAUD Valérie

- Syndicat intercommunal d'Alimentation en eau potable du marais Breton et des Îles

La Commune a délégué ses compétences relatives à la production et à la distribution de l'eau potable au SIAEP du Marais Breton et des Îles.

Sont élus :

- 2 Titulaires : GAGNEUX Jean-Yves, GUITTONNEAU Joël
- 2 Suppléants : RAIMBAUD Frédéric, ROUSSEAU Marcel

- Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud de la Loire

Le Syndicat entreprend les actions permettant la mise en œuvre d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, sur le territoire des membres dans les limites des bassins hydrographiques : Du Boivre, de l'Acheneau et du Tenu ; du Falleron ; de l'Ognon et de la Logne et de la Boulogne.

Sont élus :

- 2 Titulaires : GAGNEUX Jean-Yves, GUITTONNEAU Joël
- 1 Suppléant : BILLON Christian

- Syndicat Intercommunal à vocation unique pour la Gendarmerie de Beauvoir sur Mer

Ce Syndicat est constitué entre les Communes de la Barre de Monts, Beauvoir sur Mer, Bouin, Saint Gervais et Saint Urbain qui a pour objet : L'étude relative à la construction et/ou à la rénovation d'une Gendarmerie et de logements y afférant ; L'acquisition des terrains et la réalisation des travaux de construction et/ou rénovation des locaux existants ; La gestion de l'équipement ainsi créé.

Sont élus :

- 4 Titulaires : GAGNEUX Jean-Yves, BILLON Christian, VINCENT Nadine, ROBIN Sylviane

- Syndicat mixte de défense contre la mer du littoral continental de la Baie de Bourgneuf

Ce Syndicat constitué entre les communes de Beauvoir sur Mer et de Bouin, a pour objet l'étude, la réalisation et l'entretien des ouvrages d'intérêt général de défense contre la Mer et de leurs voies d'accès.

Sont élus :

- 2 Titulaires : GAGNEUX Jean-Yves, GUITTONNEAU Joël

- **Syndicat Mixte « E-Collectivités-Vendée**

La Commune de Bouin a adhéré au Syndicat Mixte « E-Collectivités Vendée » qui a pour objet le développement des outils et usages numériques, au profit des acteurs locaux. Le Syndicat a mis en place une plateforme « multiservices numériques ».

Est élu :

- 1 Titulaire: GAGNEUX Jean-Yves

- **Communauté de Communes du Pays du Gois-Conseil de développement**

Le Conseil de Développement a pour rôle et missions : D'être un espace d'échanges et de débat citoyen ; d'apporter une vision prospective du territoire ; d'être force de propositions, de recommandations ; d'être consulté sur les orientations des élus de la CdC du Pays de Gois ; d'être source d'expertise.

Sont élus :

- 3 Titulaires : BALDAU Patrice, ROBARD Marie-Jo, RAIMBAUD Frédéric

- **EHPAD « La Reynerie » (représentation au sein du Conseil d'Administration) Maison de Retraite**

La Commune de BOUIN est représentée au sein de l'EPSMS (Établissements Publics Sociaux et Médico-Sociaux) « La Reynerie » au Conseil d'Administration.

Sont élus :

- 3 Représentants : GAGNEUX Jean-Yves (Maire - Membre de droit) BOUNET Martine, ROBIN Sylviane

- **EPSMS"La Madeleine" (représentation au sein du Conseil d'Administration) Foyer des Personnes Handicapées**

La Commune de BOUIN est représentée au sein de l'EPSMS (Établissements Publics Sociaux et Médico-Sociaux) Foyer «La Madeleine » au Conseil d'Administration.

Sont élus :

- 3 Représentants : GAGNEUX Jean-Yves (Maire - Membre de droit) BOUNET Martine, ROBIN Sylviane

- **ESNOV (Emploi Solidarité dans le Nord Ouest Vendée) – Association « Intermédiaire » (représentation au sein du Conseil d'Administration)**

L'association ESNOV intervient sur le Nord-Ouest de la Vendée dans le cadre de ses missions d'accueil et d'insertion de publics rencontrant des

difficultés. La Commune de BOUIN est représentée au sein du Conseil d'Administration.

Est élue :

- 1 Représentante : BOUNET Martine

- **Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf**

L'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux et des milieux naturels. Elle accompagne les acteurs locaux dans leur volonté d'améliorer la qualité environnementale du bassin versant de la baie de Bourgneuf.

L'association fondée en 1990, est un outil au service du développement de ces 41 communes du bassin versant de la baie de Bourgneuf (17 en Loire-Atlantique et 24 en Vendée) et de leurs 140 000 habitants.

Son assemblée générale est composée de l'ensemble des maires, présidents des groupements de communes ainsi que des conseillers généraux et régionaux élus sur le bassin versant ou y résidant.

Sont élus :

- 1 Titulaire : GAGNEUX Jean-Yves (Maire - Membre de droit)
- 1 Suppléant : GUITTONNEAU Joël

- **Correspondant défense**

Créée en 2001, par le Ministère délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Il s'exprime sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. Le correspondant de défense doit pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense.

Est élu :

- 1 représentant : BALDAU Patrice

- **Agence de services aux collectivités locales de Vendée**

Représentation à Assemblée Générale et à Assemblée Spéciale. La Commune, au regard des compétences et des territoires qu'elle a en gestion, a souscrit au capital de la société publique locale, l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée. L'Agence a pour objet l'accompagnement exclusif de ses collectivités locales et leurs groupements actionnaires dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques locales. A ce titre, elle peut intervenir pour ce qui concerne :

1. La réalisation d'opération d'aménagement au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme,
2. La réalisation d'opération de construction (bâtiments, voiries...), et de toute autre activité d'intérêt général permettant d'accompagner les collectivités dans le domaine de leur politique de développement économique, touristique et immobilière

Sont élus :

1-Assemblée Générale :

- 1 Titulaire : GUITTONNEAU Joël
- 1 suppléant : ROLLAND Yann

2- Assemblée Spéciale :

- 1 Titulaire : GUITTONNEAU Joël
- 1 suppléant : ROLLAND Yann

- **Contrat d'Association entre l'État et l'OGEC École privée Jeanne d'Arc**

L'École Privée « Jeanne d'Arc » est sous contrat d'association à l'enseignement public passé avec l'État. La Commune est représentée au sein de cet établissement d'enseignement privé et un membre du Conseil Municipal doit être désigné afin de participer aux réunions – sans voix délibérative.

- Est élue : 1 Représentante : ROBARD Marie-Jo

- **Conseil portuaire de la Baie de Bourgneuf**

Ports des Champs, des Brochets et de l'Epoids

Est élu :

- 1 Titulaire : GUITTONNEAU Joël

- **Commission d'appel d'offres**

L'article 22 du Code des Marchés Publics prévoit que pour les Communes de moins 3500 habitants la constitution d'une commission d'appel d'offres. Seule la liste majoritaire présente une liste :

Sont élus :

- 3 Titulaires : ROBARD Marie-Jo, GUITTONNEAU Joël, ROLLAND Yann
- 3 SUPPLEANTS : ROUSSEAU Marcel, BILLON Christian, BARAUD Valérie

- **Centre Communal d'Action Sociale**

Le CCAS est établissement public administratif communal. Il est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire. Le nombre des membres du CA est fixé par délibération du conseil municipal. Seule la liste majoritaire présente une liste :

Sont élues :

1- BOUNET Martine, 2- VINCENT Nadine, 3- MASSON Brigitte, 4- PILLET Sarah, 5- ROBIN Sylviane

- **Commission communale des impôts**

La commission communale des impôts directs comprend 9 membres :

Le maire ou l'adjoint délégué, président et huit commissaires.

Les commissaires doivent être français, avoir au moins 25 ans, jouir de leurs droits civils, être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission. L'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune.

Les huit commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables en nombre double. La liste de présentation établie par le conseil municipal doit comporter seize noms pour les commissaires titulaires et seize noms pour les commissaires suppléants. Proposition des commissaires :

- 16 commissaires titulaires - Imposition

ROBARD Marie-Jo, BARRETEAU Marcel, BOUNET Martine, ROUSSEAU Marcel, LONGEPEE Nathalie, BILLON Christian, BARAUD Valérie, ROLLAND Yann, REGNER Sébastien, LHERIAU Jean-Louis, FRANCHETEAU Christian, FONTENEAU Jacques, PETIGAS René , BUGEAUD Jean-Luc, DEVINEAU Jean-Yves, DE METZ Maurice (Hors Commune)

Proposition des commissaires :

- 16 commissaires suppléants - Imposition

LAMBERT Joseph, MASSON Brigitte, GUITTOT Monique, MARTIN Alain, PILLET Sarah, POTIER Stanley, MEGY Franck, MOREAU Annie, FERTRE Patrick, VINCENT Nadine, ODEON Thierry, MARES Tristan, BURGAUD Edith, BASTARD Vincent, RAIMBAUD Isabelle, BOLO Paul (Hors Commune)

Le Conseil décide de proposer cette liste aux services fiscaux.

- **Commission « Plan Communal de Sauvegarde »**

Composition du comité qui sera chargé de la mise à jour régulière du PCS:

Le Maire, Le Chef de projet (Élu) chargé de coordonner et d'animer ce comité, cinq conseillers municipaux, la directrice Générale des Services, le directeur des Services Techniques

Le Maire propose de désigner 5 membres du Conseil Municipal.

Sont élus :

BALDAU Patrice (chef de projet), BILLON Christian, BOUNET Martine, ROUSSEAU Marcel, MASSON Brigitte

COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions communales : L'article L2121-22 du CGCT prévoit la mise en place de commissions municipales avec une représentation proportionnelle. Ces commissions ne sont ouvertes qu'aux élus. Le Maire est membre de droit des commissions municipales. Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer un siège par commission à la liste minoritaire. Proposition adoptée à l'unanimité (vote à main levée).

- **Commission « voirie - polders- agriculture - aquaculture » - (7 membres)**

Sont élus :

GUITTONNEAU Joël, BILLON Christian, ROUSSEAU Marcel, DEVINEAU Jean-Yves, VINCENT Nadine, BARAUD Valérie, LHERIAU Jean-Louis.

- **Commission « urbanisme - commerce -artisanat - éclairage - entretien du patrimoine et des bâtiments - espaces verts et embellissement » - (11 membres)**

Sont élus :

ROBARD Marie-Jo, BILLON Christian, BALDAU Patrice, BOUNET Martine, ROLLAND Yann, VINCENT Nadine, PILLET Sarah, LONGEPEE Nathalie, ROUSSEAU Marcel, DEVINEAU Jean-Yves, MARES Tristan.

- **Commission « communication - culture - fêtes et cérémonies » - (8 membres)**

Sont élus :

BALDAU Patrice, ROBARD Marie-Jo, BOUNET Martine, MASSON Brigitte, RAIMBAUD Frédéric, ROBIN Sylviane, ROLLAND Yann, QUAIREAU Josiane.

- **Commission « sports - vie scolaire - jeunesse - cme » - (11 membres)**

La liste minoritaire n'a présenté aucun candidat. Sont élus :

BILLON Christian, ROBARD Marie-Jo, BALDAU Patrice, BOUNET Martine, RAIMBAUD Frédéric, LONGEPEE Nathalie, BARAUD Valérie, MASSON Brigitte, ROBIN Sylviane, PILLET Sarah.

- **Commission des finances - (19 Membres - l'ensemble du Conseil Municipal)**

Sont élus :

ROBARD Marie-Jo, BOUNET Martine, GUITTONNEAU Joël, BALDAU Patrice, BILLON Christian, MASSON Brigitte, ROBIN Sylviane, VINCENT Nadine, DEVINEAU Jean-Yves, BARAUD Valérie, ROUSSEAU Marcel, RAIMBAUD Frédéric, PILLET Sarah, LONGEPEE Nathalie, ROLLAND Yann, QUAIREAU Josiane, LHERIAU Jean-Louis, MARES Tristan.

- **Commission « Plan local d'urbanisme » - (10 membres)**

Sont élus :

ROBARD Marie-Jo, GUITTONNEAU Joël, BALDAU Patrice, BILLON Christian

ROUSSEAU Marcel, ROLLAND Yann, ROBIN Sylviane, MASSON Brigitte,
DEVINEAU Jean-Yves, LHERIAU Jean-Louis.